

M. Guillemin, consul chancelier de la légation française, à Athènes, en, depuis 1837, employé par le ministère des affaires étrangères.

Envoyé à Larnaca, (Chypre,) en 1833, comme interprète chancelier du consulat de France, il en resta, dans cette résidence, jusqu'en 1840, époque à laquelle il a été envoyé à Athènes.

Pendant tout le temps qu'il a demeuré, en Chypre, il y a été, chaque année, atteint de fièvre pernicieuse qui désolait cette contrée; deux de ses enfants y ont succombé, sa femme y est devenue aveugle, et lui-même a perdu, au bout, à la suite d'une ophthalmie foudroyante. cinq fois, il a été chargé de la gestion du consulat, fonctions pour le ^{début} comprend trois années.

M. Roujou, étant nommé consul, à Athènes, M. Guillemin ne peut plus y exercer les mêmes fonctions; et ses services semblent mériter une amélioration dans sa position; c'est pourquoi il demande à être nommé consul à Larnaca, à la place du titulaire actuel qui sollicite un autre consulat.

M. Guillaud parle letton, le grec, et
l'italien aussi facilement que le français ;
depuis 26 ans, qu'il habite l'Orient, il s'est
identifié avec les mœurs de ses habitants, et
habitue à traiter avec les autorités locales,
il se trouve apte à rendre les plus grands
services au commerce français.

